



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 37804

Texte de la question

Le nombre de bacheliers scientifiques et d'inscrits dans les premiers cycles des facultés de sciences a considérablement chuté depuis quatre ans. M. Michel Terrot souhaite savoir de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie quelle est la nature des mesures qu'il entend mettre en place afin de remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Une forte diminution des flux d'entrée dans les premiers cycles universitaires scientifiques est constatée depuis quelques années. Cette baisse est un phénomène complexe qui peut être mieux approché en examinant à la fois les évolutions du vivier de candidats concernés et celles des formations concurrentes. La diminution des flux d'entrée, en sciences provient d'abord de la diminution du nombre de bacheliers scientifiques et de leur moindre propension à s'orienter vers l'université. C'est en sciences que la baisse des entrées est la plus forte. En effet, l'orientation des bacheliers scientifiques ne se fait plus en priorité vers les DEUG scientifiques. Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) les filières courtes (STS, IUT), les écoles d'ingénieurs et les filières longues, telles que les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), la médecine, voire le droit, sont privilégiées par ces bacheliers. Face à la baisse continue du flux des entrants et aux taux d'échec élevés dans les filières scientifiques, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a initié dès 1998, à titre expérimental dans six universités, Bordeaux 1, Grenoble 1, Lille 1, Littoral, Montpellier 2 et Paris 11, la rénovation des DEUG scientifiques. La campagne d'habilitation 1999 a fourni l'opportunité d'examiner les maquettes des DEUG scientifiques élaborées par les universités en phase contractuelle. L'expertise de ces maquettes a permis de constater que l'organisation des formations présentées a été le plus souvent renouvelée dans une optique d'amélioration des pratiques et de diversification des moyens d'enseignement dans les DEUG scientifiques. Outre les six universités qui participent d'ores et déjà à l'expérimentation, il ressort des projets des universités de Chambéry, Dijon, Saint-Etienne et Toulouse 3 que ces dernières accomplissent des efforts qui poursuivent les mêmes objectifs avec des moyens assez semblables. Ces universités ont mis en lumière la volonté commune de prendre en compte l'hétérogénéité des étudiants et d'adapter les modalités d'enseignement et les méthodes pédagogiques. L'accent est porté sur le travail en « petite classe » et sur le recours aux technologies multimédia. Un soutien financier spécifique a été apporté à ces universités volontaires. Il est évidemment trop tôt pour tirer un bilan qualitatif et quantitatif, mais il semble bien qu'une véritable prise de conscience est en train de s'opérer sur la nécessité d'améliorer l'image et les résultats de la filière pour en renforcer l'attractivité. Le mouvement de rénovation des DEUG scientifiques engagé depuis un an sera encouragé et amplifié, notamment en soutenant les projets les plus intéressants dans le cadre de la politique contractuelle.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37804

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 22 novembre 1999, page 6644

Réponse publiée le : 3 janvier 2000, page 83